



Communiqué pour diffusion immédiate

**Politique *Mieux chez soi* :  
L'AQCCA appelle à reconnaître le rôle clé des centres communautaires pour aînés**

Montréal, le mardi 3 février 2026 – L'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA) a pris connaissance de la politique *Mieux chez soi*, récemment annoncée par la ministre de la Santé, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et ministre responsable des Services sociaux, Madame Sonia Bélanger. Bien qu'elle ait collaboré étroitement avec le ministère au fil des années et qu'elle ait récemment participé aux consultations ayant mené à l'élaboration de cette politique, l'AQCCA constate avec regret que le milieu communautaire, et plus particulièrement les centres communautaires pour aînés, n'y aient pas été davantage considérés.

Acteurs clés dont la mission vise à briser l'isolement, à favoriser le maintien des aînés dans leur milieu de vie et à améliorer leur qualité de vie, les centres communautaires pour aînés s'interrogent sur la place accordée à leur rôle préventif, qui demeure insuffisamment valorisé dans cette politique. « Être chez soi, c'est important. Mais c'est encore mieux de ne pas s'y sentir isolé et de demeurer en lien avec la communauté », souligne M. André Guérard, directeur général de l'AQCCA.

Les centres communautaires pour aînés constituent de véritables milieux d'appartenance et d'engagement, générant des retombées significatives tant sur le plan individuel que collectif. Ils rejoignent près de 80 000 personnes aînées au Québec et agissent comme des acteurs de transformation sociale, offrant des services et des activités de proximité concrets, accessibles et adaptés aux besoins du milieu. Parmi ces services figurent notamment l'accompagnement-transport pour les rendez-vous médicaux, l'aide aux commissions, les cliniques d'impôt, les appels de sécurité et d'amitié, les visites amicales, les dîners communautaires, la livraison de repas à domicile (popote roulante) ainsi que les services de répit. S'y ajoutent une variété d'activités à caractère social, éducatif, sportif, culturel et artistique, rendues possibles quotidiennement grâce aux milieux de vie dynamiques que sont les centres communautaires pour aînés.

Soutenant les efforts de ses membres pour favoriser le vieillissement actif, la participation sociale et le développement du pouvoir d'agir des aînés, l'Association réitère sa volonté que l'expertise des centres communautaires pour aînés soit reconnue et prise en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques visant à améliorer la qualité et les conditions de vie des aînés.

Elle rappelle d'ailleurs, à titre d'exemple, le rôle central qu'elle a joué dans la mise en place du programme *Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité* (ITMAV) du Secrétariat aux aînés, lequel compte aujourd'hui 235 projets soutenus par 172 organismes à travers le Québec. Ce programme a été créé à la suite d'un projet de recherche-action mené par l'AQCCA de 2009 à 2013, visant à documenter et à consolider ce type d'intervention de proximité, issu de l'expérience terrain de ses membres.

Acteurs incontournables du filet social des communautés, les centres communautaires pour aînés jouent un rôle majeur dans les différents axes d'intervention liés aux trois orientations du *Plan d'action gouvernemental 2024-2029 – La fierté de vieillir*, soit de participer dans sa communauté, de vivre en santé dans sa communauté et de créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté.

En privilégiant une approche globale, la politique *Mieux chez soi* gagnerait à enrichir son axe de prévention en s'appuyant sur l'expertise des centres communautaires pour aînés, des acteurs de proximité déjà solidement implantés au cœur de leurs communautés.

L'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA) est un organisme sans but lucratif regroupant près d'une soixantaine d'organismes affiliés présents dans treize (13) régions au Québec qui rejoint 80 000 personnes aînées. Elle est l'unique regroupement de ce genre au Québec et assume ainsi un rôle important de soutien et de promotion pour ses membres.

- 30 -

Personne contact :

André Guérard, directeur général

Association québécoise des centres communautaires pour aînés

Tél. : 438.386.9944 poste 105 / Sans frais : 1.844.672.7222 poste 105 / Cell. : 438.378.0110

@ : direction@aqcca.org

Site Internet : [www.aqcca.org](http://www.aqcca.org)